

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 9 février 2016

Présents :

- **Mairie** : M. le Maire M. Eon, Mme Barthélemy (élue référente de l'école de Vaux), Mme Matthys (référente périscolaire)
- **Equipe enseignante** : la directrice Madame Herviou, Mmes Brochard, Chevallier, Durieux, Fiore, Harymbat, Laumon et Massé.
- **Parents d'élèves élus FCPE**: Mmes Paquet, Dabouz, Graindorge, Kirchner et Rapoud ainsi que MM. Lavigne et Dumont.
- **Parents d'élèves élus GPE**: Mmes Espiau et Kervran ainsi que M. Galienne

Excusé : M. Hélyary (GPE)

Le conseil d'école débute vers 19h10.

En raison de la présence de la responsable du périscolaire, le point N°3 de l'ordre du jour sera traité avant le point n°2.

I. Effectifs et organisation

Il y a 168 élèves à ce jour ainsi que 12 élèves d'ULIS (nouveau nom pour la CLIS) soient 180 élèves. 2 élèves sont encore attendus.

Les effectifs par classe sont de 25 (CP1), 24 (CP2), 31 (CE1/CE2), 28 (CE2/CM1) 30 (CM1/CM2), 30 (CM2). La moyenne est de 28 élèves par classe.

L'effectif attendu à la rentrée est de 161 auquel s'ajoutent au minimum 7 inscriptions ; c'est-à-dire à nouveau au moins 168 élèves. Une ouverture devrait avoir lieu à la rentrée 2016, les actions des parents ayant eu un effet positif.

L'organisation au sein de l'école n'a pas été modifiée depuis l'arrivée des nouveaux élèves : les décroissements entre les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 sont maintenus en essayant de ne pas modifier les effectifs initiaux de chaque classe ; les élèves d'ULIS sont inclus selon le dispositif CLIS.

Les enseignants notent une fréquente agitation des élèves. Les causes ne tiennent pas uniquement de l'importance des effectifs, elles sont multiples : les enfants sont fatigués, ils ne tiennent pas en place, ils ne respectent pas suffisamment les règles, ils n'écoutent pas suffisamment les consignes, ils ont du mal à se concentrer... Ce constat est malheureusement le même dans de nombreux autres établissements scolaires. L'agressivité est ambiante comme on peut parfois le constater entre les parents sur le parking de l'école.

Les parents s'interrogent sur l'impact des nouveaux rythmes scolaires sur les enfants partageant les remarques des enseignantes sur l'agitation des enfants.

Les enseignantes mettent en place différentes actions pour permettre aux élèves de réduire leur agitation : rappel dans les classes des règles à respecter, dédoublement de certaines récréations, mise en place de temps calmes quand l'agitation est trop importante...

II. Temps périscolaire

Les effectifs en périscolaire sont de :

- 20 à 25 enfants le matin
- 130 à 150 enfants le midi (40 à 45 le mercredi dont 10 fréquentent le centre de loisirs) pour 6 animateurs
- 45 enfants le soir

Les animateurs ressentent eux aussi l'agitation ambiante. Ils sont parfois amenés à crier pour se faire entendre. L'équipe a engagé une réflexion pour résoudre le problème et met en place une nouvelle organisation sur le temps du midi : roulement dans l'ordre de passage, arrivée dans le réfectoire par petits groupes pour limiter le bruit.

Mme Matthys indique, suite à la demande des parents d'élèves FCPE, que des activités seront mises en place pendant la pause méridienne après les vacances d'hiver une à deux fois par semaine. L'atelier « Lire et faire lire » a déjà lieu le vendredi pour les CP, CE1 et CE2 sur inscription. Des caisses de jeux et de matériel pour dessiner sont déjà à disposition des enfants. La deuxième cour sera utilisée pour les jeux de ballons. Mme Matthys indique toutefois que les ateliers ne pourront avoir lieu que si tous les animateurs sont présents.

Les parents d'élèves FCPE signalent que les enfants n'ont pas le droit de s'enfermer dans les toilettes et que certains grands en profitent pour ennuyer les plus jeunes. Mme Matthys indique que les animateurs y seront attentifs et invite les parents à rappeler à leurs enfants de venir trouver les adultes de l'école en cas de problème.

Suite au conseil des enfants qui a eu lieu en janvier, les animateurs vont prendre en compte certaines demandes des enfants : mise en place d'activités, roulement des services, allongement du temps de repas... Ils vont également faire établir les règles de vie aux délégués des différentes classes pour mieux impliquer les enfants.

Les parents FCPE approuvent cette initiative qui rend les enfants acteurs.

III. Projets et actions pédagogiques

Le projet d'école contrairement à ce qui a été annoncé lors du 1^{er} conseil d'école ne sera pas renouvelé cette année. Les enseignantes sont en attente des nouveaux programmes liés aux nouveaux cycles : cycle 1 pour toute la maternelle, Cycle 2 pour le CP, le CE1 et le CE2 et Cycle 3 pour le CM1, le CM2 et la 6^{ème}.

➤ Classe transplantée des CM1/CM2 et CM2.

Elle aura lieu à Mûrs-Erigné dans le Maine et Loire du mardi 22 mars au vendredi 25 mars. Les activités prévues sont le kayak, le VTT, l'escalade, la course d'orientation et des activités autour de la faune et la flore. L'emploi du temps va être donné aux familles.

La participation des familles ne peut malheureusement être communiquée en raison des familles qui n'ont pas fait calculer leur quotient familial en mairie. Une communication leur a été donnée en ce sens (mot dans le cahier et mail).

A ce jour, deux élèves par classe ne partent pas pour des raisons autres que financières.

L'école participe à hauteur de 600€ grâce aux différentes actions pour baisser le coût par famille.

➤ **Projet poney de l'ULIS**

Les élèves bénéficieront de 10 séances d'1h30 (du 31 mars au 23 juin) à la ferme équestre de Saint Ouen l'Aumône pour un coût total de 2000€.

Le financement est pris en charge par les familles (10€/enfant), diverses subventions obtenues par l'enseignante, la coopérative de l'école et les municipalités dont sont originaires les élèves.

Participation de l'école : 300€ grâce aux différentes actions.

➤ **Autres Projets**

a) Le Conseil des enfants

Le Conseil des enfants est un moment durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école en faisant des propositions constructives.

Lors de la 1^{ère} réunion le 17/12 menée par Mme Laumon, 3 thèmes ont été retenus : la cantine, les récréations et les sorties scolaires.

Le premier thème a été travaillé lors de la 2^{ème} réunion menée par Mme Brochard le 12 janvier. Les remarques des enfants ont été présentées à l'équipe d'animation qui s'en est saisie (voir paragraphe II.). Un courrier sera adressé par les élèves à M. le Maire pour lui présenter des demandes concernant les repas.

La 3^{ème} réunion du conseil des enfants aura lieu en mars/avril sur le thème des récréations. Les parents FCPE approuvent cette initiative qui rend les enfants acteurs.

b) Le Projet échecs

Le financement demandé n'a pas été accordé. Cependant, la vente des cartes de vœux permet de mettre en place le projet pour 3 classes : CP1, CP2 et ULIS à partir du 12 février à raison de 45 minutes par classe de CP et 30 minutes pour l'ULIS chaque semaine. L'inspection prête les échiquiers.

Le coût du projet est de 720€ intégralement financé par la coopérative de l'école.

c) La grande lessive

La prochaine exposition aura lieu le 31 mars 2016 au lieu du 24 mars car toutes les classes seront absentes de l'école ce jour-là. Le thème est « Faire bouger les lignes ».

L'exposition aura lieu aux mêmes horaires que lors de la première édition pour permettre aux parents de venir.

d) Le Projet CP1 et CP2

Il a été modifié par rapport à ce qui avait été annoncé lors du 1^{er} conseil d'école.

Le 17 juin, les élèves bénéficieront d'une initiation au golf (à Saint Ouen l'Aumône) et d'une grande chasse au trésor dans le parc de l'Abbaye de Maubuisson.

Le financement sera pris en charge par l'école à hauteur de 600€. Le coût du transport n'est pas encore connu.

e) Le projet CE1/CE2 et CE2/CM1

Mmes Brochard et Herviou envisagent un projet artistique ou sportif qui reste à définir.

L'école participera au financement à hauteur de 600€.

f) Conférences

La 2^{ème} conférence pour chaque classe aura lieu le 16 mars ou 1^{er} avril sur le thème du corps humain ou du monde vivant dans la rivière.

1€ par conférence a été demandé aux familles, 1€ a été donné par les coopérative de classe et 1.50€ par conférence et par enfant a été réglé par la coopérative de l'école pour un coût global de 214€.

g) Interventions dans les classes

. Les dangers de l'électricité pour les CM1/CM2 et CM2

. Médiathèque : visites d'une exposition et emprunts, interventions à l'école autour d'un illustrateur (David Wiesner). Il s'agissait de découvrir le monde de cet illustrateur en « pénétrant » dans ses livres grâce à une application numérique. Les enfants et les enseignantes ont été enchantés et souhaiteraient que ce type d'intervention soit renouvelé.

h) Projet école et cinéma

Ce projet a été annulé en raison du plan Vigipirate, cependant, les enseignantes souhaitent fréquenter le cinéma « La Luciole » sachant qu'il sera possible de s'y rendre à pied.

Mme Barthélémi indique qu'une réunion sera organisée en mars entre le service culturel et les directeurs d'école pour travailler sur la programmation.

M. le Maire signale que le film « Les Saisons » sera programmé prochainement et que des séances scolaires pourront être envisagées pour un coût de 3€ par enfant maximum.

i) Liaison maternelle/élémentaire :

Des ateliers de lecture entre les élèves de Christine et Stéphanie et les CE1/CE2 et les CE2/CM1 sont mis en place.

La fête de Carnaval du 21 mars (déguisements et goûter) est commune comme les autres années.

j) Sortie de fin d'année

Lors du 1^{er} conseil des enfants, les élèves avaient demandé qu'une sortie de fin d'année commune à toutes les classes soit organisée. Les enseignantes en étudient la faisabilité (lieu permettant l'épanouissement de tous, coût, date...)

k) Kermesse le 1^{er} juillet

Ce serait à priori une kermesse gratuite de 16h à 18h30. Les CM1/CM2 et CM2 installeraient les stands qui seraient tenus par les enseignantes et les parents volontaires.

Mme Herviou souhaiterait proposer à l'équipe périscolaire de s'associer.

Les modalités restent encore à définir. Une réunion sera organisée.

➤ **Sorties scolaires**

- CM1/CM2 et CM2 : Château d'Ecouen le 14/01
- CE1/CE2 et CE2/CM1 : Musée d'archéologie + élevage de chèvres le 24/03
- CE1/CE2 et CE2/CM1 : Fouilles de Frépillon le 14/4 (sous réserve de l'autorisation de prendre les transports en commun)

Les parents FCPE interrogent les enseignantes sur l'utilisation de la Charte des Accompagnateurs annexée au règlement intérieur.

Mme Herviou indique qu'une information est donnée aux accompagnateurs concernant l'organisation et le déroulement de la sortie ainsi que les attentes des enseignantes conformément à la Charte. Le document n'est réellement utilisé que lors des sorties ayant une organisation très spécifique et sa communication aux parents accompagnateurs est laissée au libre-choix de l'enseignante.

Les parents FCPE rappellent que cette Charte a été mise en place il y a trois ans dans un contexte particulier à la demande de l'Inspecteur de l'Education Nationale et qu'il était prévu de la

donner systématiquement à tous les accompagnateurs contrairement à ce qui est fait actuellement. Ils regrettent que son utilisation ne soit pas systématique et suggèrent de la distribuer en début d'année avec le règlement intérieur. Les élus GPE, quant à eux, ne considèrent pas cette charte indispensable.

Mme Herviou indique alors que le travail qui avait été engagé, initialement, entre les parents élus et les enseignantes visait à améliorer la communication entre l'école et les familles autour des sorties scolaires. Certains éléments mis en place vont dans ce sens : information aux familles anticipée, meilleure communication entre les accompagnateurs et les enseignantes sur le déroulé des sorties. Cependant, l'utilisation de cette Charte reste un peu lourde selon les enseignantes.

Après une longue discussion, il a été convenu que la Charte des Accompagnateurs et les modalités de son utilisation seraient actualisées.

➤ **Sport (USEP, piscine)**

- Initiation au handball par un entraîneur du club de Méry pour les CE1/CE2 et CE2/CM1 pour 3 séances en janvier
- Tournoi de hockey pour les CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et les élèves d'ULIS en inclusion fin janvier ou début février
- Natation à la piscine de Pierrelaye pour les CE1/CE2 (7 séances de fin janvier au 18/03 mars) et pour l'ULIS (3 séances du 31 mars au 14/04)
- Rencontre d'athlétisme au CDFAS pour les CP1, CP2 et ULIS organisée par l'USEP le 24 mars
- Tournoi de hand pour les CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2 et les élèves d'ULIS en inclusion début avril
- Cross inter écoles dans le parc du château le vendredi 15 avril
- D'autres rencontres sont prévues au 3^{ème} trimestre : Jeux départementaux pour les CE2, CM1 et CM2 à Saint Ouen l'Aumône, Usépiades pour les CP et CE1 à Auvers, Foot en fête pour les CM2 au stade de Méry, Semaine du vélo pour tous... (à confirmer)

Les rencontres sportives (hors cross inter-écoles) ont lieu dans le cadre de l'USEP.

➤ **Liaison CM2/6^{ème}**

Mme Durieux indique que les actions qui ont été organisées les années précédentes entre des professeurs du collège et les enseignants de CM2 n'ont pu être mises en place cette année, les professeurs étant focalisés sur les nouveaux programmes au collège.

Cependant, quelques actions sont mises en place :

- le conseil école collège
- des animations pédagogiques pour les enseignants
- des rencontres entre les enseignants de CM2 et professeurs pour faire le point sur le parcours scolaire des élèves.
- Une commission de liaison en juin au collège
- un rallye au collège en juin entre les élèves de 6^{ème} et les élèves de CM2. Durant cette journée en immersion au collège, des activités sont organisées dans toutes les disciplines afin que les élèves puissent se familiariser avec les différents lieux et rencontrer leurs futurs professeurs. Tout au long de la journée, les futures collégiens sont tutorés par les élèves de 6^{ème}. Ils déjeunent à la cantine.
- le professeur d'Allemand, Mme Falaizeau viendra présenter la classe bilingue aux élèves de CM2, dispositif permettant aux élèves d'apprendre deux langues simultanément. Ordinairement, l'apprentissage de la 2^{ème} langue débute en classe de 5^{ème}.

Mme Barthélémi ne sait pas encore si quelque chose sera organisé par la municipalité pour marquer la fin de la scolarité élémentaire des CM2.

A ce jour, on ne sait pas si la classe théâtre sera maintenue à la rentrée.

Mme Durieux informe également du projet de faire débiter la deuxième langue dès le CM1 avec un enseignement dans une autre discipline en anglais (ex : EPS, sciences...)

IV. Coopérative (Bilan) et Actions prévues

A ce jour, il y a 4727,02€ sur le compte OCCE grâce aux différentes actions mises en place depuis la rentrée – Une communication a été faite aux familles dans les cahiers de liaison.

2100€ seront dépensés pour financer les projets onéreux de chaque classe (voir paragraphes précédents) + 720€ pour le projet « Echechs ».

Dépenses prévues par la coopérative de l'école :

-8 € par enfant attribués aux coopératives de classe,

-8 € par enfant attribués aux sorties,

-300€ seront attribués par classe pour les projets coûteux (au lieu des 150€ attribués les autres années).

-sortie de fin d'année

Actions prévues :

- pains au chocolat pour la prochaine période uniquement
- fleurs pour la fête des mères si les parents le souhaitent
- tombola ou enveloppes gagnantes lors de la kermesse (à voir)

V. Travaux et entretien des locaux

Une visite des services techniques a eu lieu en novembre pour mieux identifier les travaux urgents. Mme Barthélémi indique que seules des réparations ponctuelles seront effectuées cette année sauf réelle aggravation. Certains problèmes d'infiltration dans les plafonds paraissent urgents, notamment dans la classe de Mme Harymbat. Les buts de foot seront installés par une entreprise habilitée pendant les vacances d'hiver.

Mme Herviou réclame à nouveau l'installation d'un système antidérapant pour le tapis du hall d'entrée.

VI. Sécurité

Le plan Vigipirate et la gestion du portail

Mme Herviou rappelle que le plan Vigipirate est toujours en vigueur.

Un adulte doit donc ouvrir physiquement le portail pour toute entrée ou sortie des locaux. L'ouverture électrique ne peut plus être utilisée. En conséquence : M. Gosselin effectue cette mission le lundi matin, le mardi et le jeudi toute la journée. Le reste du temps ce sont les enseignantes. Cela entraîne parfois de l'attente au portail... mais c'est compliqué à gérer. On peut difficilement faire mieux.

La directrice rappelle les heures d'ouverture du portail le matin (8h35→8h45) et la gêne occasionnée par les retards. Elle demande que les parents respectent ces horaires.

La sécurité routière aux abords de l'école

Madame Herviou fait la lecture d'un extrait du procès verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre : *« L'ensemble de l'équipe enseignante et des parents d'élèves constatent des problèmes récurrents de sécurité aux abords de l'école : stationnement sur le dépose-minute, stationnement sauvage, vitesse trop élevée... Il est également noté que les policiers municipaux ne viennent pas assez souvent sur le parking pour que cela soit efficace. »* et constate avec regrets que cela a été sans effets.

En effets, les constats sont les mêmes.: Danger, problèmes de stationnement pour tous (enseignantes et parents).

Les élus GPE souhaiteraient que la police municipale vienne plus souvent sur le dépose minute et aux alentours de l'école pour dissuader les parents de se garer n'importe comment. Ils demandent également que la rue Lamartine soit éclairée pour sécuriser les abords du groupe scolaire.

Les parents FCPE demandent que la définition du « dépose-minute » soit explicite et interrogent la Municipalité sur l'éventualité de la pose d'un panneau en rappelant le fonctionnement. Les parents GPE ne sont pas convaincus de l'effet que cela aurait sur les contrevenants.

En conclusion : Mme Barthélemy indique que les policiers municipaux ne peuvent venir tous les jours et qu'une étude de réaménagement du plateau est en cours.

Une information a également été faite par M. Delarue aux parents de l'école maternelle pour leur demander de ne pas stationner sur le dépose-minute.

V. Rentrée 2016 : Fournitures scolaires

Les parents FCPE proposent de mettre à nouveau les listes de fournitures sur le site Scoléo pour que les parents qui le souhaitent puissent faire leurs achats en ligne.

Prochain conseil le jeudi 26 mai à 19h.

La séance est levée à 21h45.

La Présidente : La Directrice Mme Herviou

La représentante de la Mairie : Mme Barthélemy

La secrétaire Parents FCPE : Mme Paquet

La secrétaire Parents GPE : Mme Espiau

La secrétaire enseignante : Mme Harymbat

La secrétaire enseignante : Mme Chevallier